

culturelle. Les pressions qu'ils exercent n'auront aucun effet. Le gouvernement canadien a insisté pour que ces mesures spéciales soient préservées lorsqu'il a négocié l'ALE. Il n'est pas prêt à renégocier maintenant ce qui avait été acquis à ce moment-là, surtout en cette période où il est plus important que jamais que les Canadiens puissent avoir des échanges sur leur identité nationale. C'est là une question de principe.

Il est fort possible, du point de vue canadien, que l'ALE dans son ensemble ne soit pas un accord parfait. Rien ne dit qu'on ne peut l'améliorer. En fait, on trouve dans l'ALE des instructions aux parties les engageant à chercher à l'améliorer, et ce processus a déjà été engagé. Si nous découvrons des secteurs de l'ALE où des améliorations sont possibles, nous n'hésiterons pas à faire en sorte de les obtenir. Nous nous laisserons guider par un seul critère : ce qui est le plus favorable à l'industrie canadienne et aux emplois au Canada. Nous ne sommes pas prêts à accepter une réduction des avantages que nous retirons de l'ALE si c'est le prix à payer pour un accord nord-américain.

Une deuxième série de préoccupations portent sur les normes relatives à l'environnement et au travail. Certains craignent que nous n'acceptions d'abaisser nos propres normes dans ces domaines. Ils n'ont aucune raison de s'inquiéter. Les Canadiens sont fiers, et à juste titre, des normes du travail, des normes relatives à l'environnement et des normes de sécurité en vigueur au Canada. Le gouvernement n'a aucunement l'intention de présider à leur abaissement. L'Accord de libre-échange nord-américain n'aboutira pas à cela.

J'estime, pour ma part, déplacé de considérer que les normes du travail et de l'environnement du Mexique pourraient être une raison de rejeter les négociations commerciales avec ce pays. Je comprends fort bien les préoccupations de ceux qui se désolent de l'état actuel de l'environnement au Mexique ou qui souhaiteraient que la vie du travailleur mexicain soit meilleure. Le président Salinas a pris ces préoccupations au sérieux lors de sa récente visite dans notre pays. Il est très conscient des faiblesses de son pays. Il veut apporter des améliorations, et en a déjà fait plusieurs. Il a cependant fait ressortir un argument de poids : on ne peut prétendre à des salaires plus élevés ou à un assainissement de l'environnement sans une plus grande prospérité. Et cette prospérité dépend des débouchés qu'offrent les échanges commerciaux. Avons-nous le droit de lui refuser cette prospérité en lui fermant la porte du libre-échange?

Un nouvel environnement commercial exige que les entreprises et les travailleurs s'adaptent à de nouvelles conditions. L'économie canadienne a déjà prouvé qu'elle était tout à fait capable de réagir à ces changements.